

Du Rouergue au pays albigeois

Du vendredi 30 mars au lundi 2 avril 2018

Randonnée itinérante - niveau : Moyen +

Nombre de personnes : 10 organisateurs compris

Début de validation des inscriptions : **mardi 9 janvier 2018**



Najac

Au départ de Villefranche (la perle du Rouergue), sa majestueuse collégiale Notre-Dame, sa place à arcades, la chapelle des pénitents noirs ..., nous cheminons vers Najac et sa forteresse impressionnante avant de pénétrer dans le Ségala tarnais pour découvrir le joyau gothique de Cordes-sur-Ciel, perché sur son promontoire; Nous poursuivons par Carmaux où résonne encore la voix de Jaurès, pour terminer par la cité épiscopale d'Albi, classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

PROGRAMME**Jeudi 29 mars :**

Nous nous retrouvons à la gare de Villefranche-de-Rouergue à 19h40, à l'arrivée du train partant de la gare de Paris-Austerlitz à 12h37.

Pour ceux qui veulent arriver plus tôt, 2 trains partent de Paris-Montparnasse à 8h52(arrivée à 14h45) et à 11h52 (arrivée à 18h42). Mais ces deux trains seront plus chers.

Nous irons dîner dans un restaurant après avoir déposé nos bagages à l'hôtel les Balladins (05 65 81 17 22) avenue de Toulouse 12200 Villefranche de Rouergue.

Vendredi 30 mars : de Villefranche-de-Rouergue à Najac

Après une petite visite de la ville, nous prenons le chemin vers Monteils et son couvent des dominicains qui fut dirigé par sœur Marguerite Dutronc, tante d'un célèbre chanteur, le Puech de Borde, la croix de l'Homme puis, par la rive droite de l'Aveyron, nous arrivons au village médiéval de Najac.

Distance étape : 24 km, durée : 6h30 environ.

Hébergement en demi-pension au gîte d'étape AAGAC – base de pleine nature le Paisserou, Roc du Pont, Najac (tel.05 65 29 73 94).

Samedi 31 mars 2018 : de Najac à Cordes sur Ciel

Nous quittons Najac en traversant l'Aveyron au pont de Saint Blaise (XIIIème siècle), la colline du Bastit, Mergieux, Laguépie au confluent du Viaur et de l'Aveyron, le Puech-Gax puis, au détour du chemin, Cordes-sur-Ciel, sur son promontoire rocheux, citée médiévale fondée en 1222.



Cordes-sur-Ciel

Distance étape : 27 km, durée : 7h15 environ.

Hébergement en demi-pension: gîte Ahuti 12 grand rue de l'horloge 81170 Cordes/Ciel (06 81 03 40 56)

dimanche 1^{er} avril : de Cordes-sur-Ciel à Carmaux

Salles-sur-Cérou, La Grave, Monestiès et son dédale d'étroites ruelles, la chapelle Saint-Jacques, le vallon du Bieysse et Carmaux au carrefour du Ségala, de l'Albigeois et du pays cordais, marqué par son histoire autour de deux éléments : le charbon et le verre.

Distance étape : 24 km, durée : 6h15 environ,

Hébergement : hôtel Gambetta (tel.05 63 76 51 21) 1 rue Voltaire 81400 Carmaux. Dîner au restaurant

Lundi 2 avril : de Carmaux à Albi

Par un sentier, nous parcourons d'anciennes pistes liées à l'exploitation du charbon (point de vue sur le lac, la cité des Homps et Albi), la chapelle Saint-Dalmaze, le bois de Saint-Quintin et Albi (la ville rouge).

Suivant le temps restant avant le retour SNCF, nous pourrions aller voir l'ancien palais épiscopal et ses jardins à la française, la cathédrale Sainte-Cécile, le musée Toulouse-Lautrec.

Distance étape : 24 km, durée : 6h15 environ.



Albi

Albi est une très belle ville digne que l'on y consacre une journée supplémentaire de visites (facultatif).

Nombreuses possibilités d'hébergements. Les organisateurs resteront sur place. Les prévenir à l'inscription si vous êtes intéressés par un hébergement.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. Les organisateurs se réservent le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions de terrain posant danger, d'obstacles imprévus, de cohésion du groupe, de météo taquine, et pour d'autres raisons de sécurité. Les participants devront avoir le niveau demandé.

Coût prévisionnel : 220 € comprenant les demi-pensions, la contribution aux frais de fonctionnement du CAF, les frais d'organisation (courrier, téléphone, cartes...), mais ne comprenant pas les repas des midis, les en-cas et boissons diverses, ni les transports SNCF.

RENSEIGNEMENTS

Niveau technique : sans difficultés techniques mais quelques dénivelés : 350 à 400 m par jour.

Niveau physique : Moyen +

Horaires de train :

Aller : jeudi 29 mars 2018 – départ de la gare de Paris-Austerlitz à 12h37 par Intercités n° 3635 jusqu'à Cahors, arrivée à 18h10 puis nous reprenons à 18h20 un autocar n° 55518 qui arrive à Villefranche à 19h40.

Autres trains possibles :

- Paris-Montparnasse à 8h52 (TGV n°8503) qui arrive à Montauban à 12h42 et nous poursuivons en autocar n°55520 qui repart à 13h00 et arrive à Villefranche à 14h45.
- ou Paris-Montparnasse à 11h52(TGV 8505) qui arrive à Toulouse à 16h pour en repartir à 17h04 (TER n°71208) qui arrive à 18h42.

Retour : lundi 2 avril 2018 : départ de la gare d'Albi

- par TER n°70013 à 17h54 qui arrive à Toulouse à 18h50 et en repart à 19h51 par le TGV n°8522. Arrivée à Paris-Montparnasse à 00h08.
- ou un train de nuit qui partirait à 20h53 et arriverait à Paris-Austerlitz à 6h59 (à vérifier).

Repas du midi : à tirer du sac et à la charge des participants, ils seront pris sur le terrain. Prévoir le repas du premier jour. Ensuite, ravitaillement possible lors de chaque étape.

Hébergement : hôtels et gîtes d'étape.

Equipement et matériels à emporter :

classiques de la randonnée : chaussures de marche et une paire légère et confortable pour le soir vêtements chauds, t-shirt, polo ou chemise de randonnée, sous-vêtements, coupe-vent ou veste imperméable, gourde, vivres de course, trousse de toilette, serviette, drap dit «sac à viande», médicaments si nécessaire. Et les facultatifs : bâtons de marche, appareil photos, bouchons d'oreilles, etc.

Inscription : en ligne ou auprès du secrétariat du CAF Ile de France dès la parution de la fiche technique, date de validation des inscriptions à partir du 9 janvier 2018, selon la règle définie par le Club si la demande est supérieure aux places disponibles ce jour-là. L'inscription n'est effective qu'après le versement de 220 €. Il existe une assurance annulation, voir le détail dans le processus d'inscription et se renseigner au secrétariat du CAF pour plus de renseignements ainsi que sur [les règles définies en cas d'annulation de sortie et sur le remboursement](#).

Pour en savoir plus : cartes IGN 1/100 000 n° 57, 64.